

Saint Martin d'Hères, le 29 septembre 2015

Madame le Recteur de l'académie de Grenoble
Chancelier des Universités

à

Mesdames et messieurs les membres de l'assemblée
constitutive provisoire de l'Université Grenoble Alpes

Convocation de l'assemblée constitutive provisoire de l'Université Grenoble Alpes

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance de l'assemblée constitutive provisoire :

**Le vendredi 9 octobre 2015 de 14h30 à 17h30
Amphi 11 Hall sud (université Stendhal)**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Statuts de l'UGA*.
- 2- Organigramme détaillé des services de l'UGA.
- 3- Débat d'orientation budgétaire.
- 4- Présentation du projet Idex.

***Rappel : Selon l'article L711-7 du code de l'éducation les établissements déterminent leurs statuts, par délibérations statutaires prises à la majorité absolue des membres en exercice.**


Claudine SCHMIDT-LAINÉ

PROCURATION

Assemblée constitutive provisoire de l'Université Grenoble Alpes

Je soussigné(e).....
donne procuration à.....
pour me représenter et voter en mon nom à l'ACP du **9 octobre 2015**.
Fait à Grenoble le

Signature

*A remettre à une personne de votre choix ou à adresser à l'administration provisoire, bureau Z110
excepté si vous participez au Conseil d'Administration en qualité d'invité.*